

**RÉDACTION ET  
ADMINISTRATION**  
38, Avenue de Pérolles

**TELEPHONES**  
Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. 11a 54

**PRIX DES ABONNEMENTS :**  
1 m 3 m 6 m 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

**ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.**  
Fribourg  
Rue de Romont, 2  
Téléphone 6.40

**PRIX DES ANNONCES**  
Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 ½ ct — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct — Récl 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

### La dangereuse politique financière tentée par le gouvernement français. La Tchéco-Slovaquie se prépare aux élections.

Il y aura, à la fin de la semaine, à la Chambre française, un grand débat sur la politique financière du gouvernement, à propos du projet de loi qui tend à élever de 10 à 15 milliards le « plafond » des bons ordinaires du Trésor.

Distribué avec excès et sans discernement, comme il l'a été ces dernières années un peu partout et surtout aux Etats-Unis, le crédit a été cause de grandes catastrophes. Il a notamment encouragé la mégalomanie qui finit toujours mal, ainsi qu'on a pu s'en apercevoir naguère encore l'affaire Citroën.

Le crédit est mort, et ce sont les mauvais payeurs qui l'ont tué ; mais, comme le faisait remarquer l'autre jour M. Jacques Bainville, dans le *Petit Parisien*, « il n'y aurait pas eu tant de mauvais payeurs si les imprudents n'avaient été poussés dans une voie funeste par des prêteurs téméraires ».

Puis, on est tombé d'un excès dans l'autre. De l'abondance de crédit, on a passé au refus de presque tout crédit. D'autre part, le ralentissement général des affaires a eu une influence très fâcheuse sur le rendement et la rentrée des impôts. Le budget de dépenses étant très lourd et les économies insuffisantes, les recettes sont restées inférieures aux prévisions. Il y a donc eu un déficit, que l'Etat a essayé de combler par l'emprunt, c'est-à-dire en faisant appel au crédit. Mais, de ce fait, l'Etat a encore diminué la source de ce crédit en ce qui concerne les autres usages ; et on est pris ainsi dans un engrenage. Pour éviter, en effet, de reconstituer une lourde dette flottante, l'Etat émet des emprunts à long terme qui font concurrence aux rentes déjà existantes, en abaissent les cours et, finalement, élèvent le taux général de l'intérêt.

C'est ainsi, par exemple, que la Trésorerie française pourra avoir besoin, cette année, de 12 ou 15 milliards, à des titres divers. Si on demande tout ou partie de cette somme à des emprunts de longue durée, on renouvelle et on aggrave les inconvénients dont nous venons de parler. Si, d'autre part, on recourt aux obligations à court terme, aux bons du Trésor, il s'agit de prendre des précautions, car une forte dette flottante, c'est-à-dire une dette dont le remboursement peut être exigé dans un court délai, menace de façon permanente les finances publiques et la monnaie, telle « une avalanche que précipite le moindre ébranlement ».

D'autre part, que l'argent soit demandé pour des emprunts à long ou à court terme, l'effet ne change pas pour le crédit privé. Les disponibilités sont absorbées et il n'y a plus rien pour l'industrie et le commerce. Alors, le marasme continue, les recettes fiscales restent insuffisantes et la pénurie du Trésor public se prolonge.

Pour échapper à ces ennuis, le gouvernement français voudrait appliquer une méthode qui consiste à « mobiliser » les bons du Trésor souscrits par les banques en permettant à celles-ci de les faire réescompter par la Banque de France. Les établissements dits de crédit retrouveront donc la faculté de fournir du crédit. La machine économique sera remise en marche. Cependant, les rentes anciennes, délivrées de la concurrence que leur faisaient des émissions constantes, monteront et, par le fait même, le taux de l'intérêt baissera.

L'expérience réussira-t-elle ? Il faudra pour cela que les règles de mesure et de prudence qui n'ont pas été observées autrefois le soient désormais. L'abus du crédit ne devra pas succéder à l'extinction du crédit. La Banque de France ne devra réescompter le papier de l'Etat que dans une proportion telle que le compte des avances de la Banque à l'Etat, si dangereux pour la solidité et la santé de la monnaie, ne soit pas rouvert. Il faudra enfin

que la gestion des affaires publiques soit très prudente, pour que l'équilibre dû à la confiance ne soit pas troublé.

M. Jacques Bainville, qui se tient à égale distance de l'optimisme et du pessimisme, a conclu à ce propos comme suit : « On a toujours dit que, quand la borne était franchie, en quelque sens que ce fût, il n'était plus de limite. Il s'agit, maintenant que le crédit victime de ses excès est retrouvé, de ne pas lui laisser franchir la borne de la raison. »

Souhaitons que l'expérience très délicate à laquelle entend procéder M. Flandin n'apporte au franc français nul dommage et que 1935 ne voie pas s'effriter le dernier cinquième du beau franc-or d'avant la guerre.

\*\*\*

Le peuple tchéco-slovaque doit élire cette année, au printemps ou peut-être seulement en automne, son parlement, ses diètes provinciales et ses autorités communales. La date des élections est encore incertaine.

Cette consultation populaire a lieu tous les six ans.

La politique tchèque tire fortement sur le rouge. Les fondateurs de la république tchèque, adversaires de l'Autriche et des Habsbourg, n'étaient évidemment pas des conservateurs. Deux partis se disputaient alors la prééminence : celui des nationaux-démocrates ou radicaux et celui des socialistes-nationaux. Les seconds l'ont emporté. M. Bénès, l'homme le plus représentatif de la république tchèque, est socialiste-national. Cette école politique correspond au néo-socialisme français.

Ce parti n'est cependant pas le plus fort. Il a dû céder la première place au parti agraire, qui est dominant. Il y a, du reste, un parti socialiste internationaliste, qui est plus fort que celui des socialistes-nationaux. Enfin, il y a un parti catholique dit populaire, qui a une puissance respectable.

Le gouvernement est composé de quatre agrariens, quatre socialistes internationalistes, trois socialistes-nationaux, deux populaires catholiques, d'un national-démocrate et d'un ministre sans parti.

Ce ne sont pas là tous les partis de la Tchéco-Slovaquie. Il existe encore un parti communiste, autrefois plus puissant que maintenant, un parti fasciste tchèque et un parti nationaliste-social allemand : la Bohême est d'ailleurs le vrai berceau du hitlérisme.

Le gouvernement a pris des mesures contre le fascisme tchèque et contre le fascisme allemand. Les organisations de ces deux partis ont été interdites et leurs élus déchus de leur mandat. Mais les nazis allemands se sont reconstitués sous une autre enseigne. Ils protestent n'avoir pas de visées antinationales, et ne veulent que l'autonomie pour la population allemande.

Le parti communiste n'a pas été dissous, quoique son caractère antinational soit patent. Mais le gouvernement de Prague entretient avec Moscou des relations de chaude amitié qui lui font ménager les amis tchèques des Soviets.

Il a cependant fait une loi selon laquelle seuls peuvent subsister les partis qui admettent l'organisation démocratique de l'Etat et sont interdits ceux qui poursuivent le renversement violent des institutions ou qui reposent sur le principe de la dictature. On verra si cette loi sera appliquée aux communistes.

Il a, en outre, préparé une loi électorale qui tend à éliminer les petits partis en établissant un minimum de suffrages pour qu'un parti ait droit à être représenté au parlement. Il y a, en ce moment, des groupes parlementaires à qui il a suffi de 20,000 à 30,000 suffrages pour avoir un député. Il en

faudrait désormais 250,000 à 300,000.

On pronostique que les prochaines élections marqueront un coup de barre à droite.

### La réforme de l'instruction militaire

Les grandes lignes  
de la loi sur la défense nationale

L'instruction que reçoivent les jeunes citoyens à l'école de recrues a la même importance que, dans la vie civile, l'apprentissage d'un métier. Pour devenir un bon ouvrier, il faut avoir bénéficié d'un excellent apprentissage ; pour faire un bon soldat, il faut avoir suivi avec zèle une excellente école de recrues. Tout ce qu'on a négligé dans l'un ou dans l'autre cas ne peut plus être rattrapé plus tard. L'école de recrues joue, en outre, un rôle de premier plan dans la formation des cadres subalternes, sous-officiers et officiers des premiers grades, qui y apprennent à conduire la troupe. Or, il faut bien constater que nos soldats, si dévoués et pleins d'entrain qu'ils soient, manquent d'habileté dans les exercices en campagne et que les cadres subalternes sont insuffisamment exercés au commandement. C'est la raison pour laquelle la nouvelle loi sur la défense nationale — au sujet de laquelle le peuple suisse se prononcera le 24 février — a mis au premier plan de la réforme de l'instruction militaire une augmentation partielle de la durée des écoles de recrues.

Le présent article se propose de résumer schématiquement les modifications introduites par cette loi, en distinguant entre les différentes armes.

#### I. Infanterie, cavalerie et artillerie

1. *Infanterie*. — Du fait des nouvelles méthodes de guerre, c'est l'infanterie, arme et force principales d'une armée, qui a subi les plus importantes transformations dans l'ordre de la tactique et de la technique. Il faut aussi observer que le recul des naissances enregistré durant la guerre mondiale la privera, dès cette année, d'environ 3000 hommes. Et comme, en outre, les effectifs des fusiliers et des carabiniers ont diminué en raison de l'augmentation du nombre des mitrailleurs et des cyclistes, de la création de nouvelles armes (troupes motorisées et d'aviation) et de l'introduction d'armes lourdes dans l'infanterie, il en résulte qu'on doit exiger de nos soldats une plus grande habileté au combat et la connaissance parfaite du maniement des armes automatiques. Dès lors, les écoles de recrues actuelles ne suffisent plus pour former convenablement les fusiliers et les cadres subalternes. Autrefois, le simple soldat n'était qu'une unité dans sa compagnie, que le lieutenant conduisait d'un bloc par des commandements simples et peu nombreux. De nos jours, le chef de groupe a une plus grande responsabilité que celle de transmettre uniquement les ordres reçus ; il doit souvent prendre lui-même l'initiative de donner des ordres et, à son tour, le simple soldat doit fréquemment déterminer librement sa conduite selon les conditions du terrain. Pour que cette liberté et cette initiative concourent à l'objectif visé, il faut un apprentissage beaucoup plus difficile et, par conséquent, plus long que jusqu'ici, d'autant plus que les troupes d'infanterie possèdent cinq armes différentes qui doivent absolument travailler de concert : le fusil, le fusil-mitrailleur, la mitrailleuse, le lance-mines et le canon d'infanterie. On conçoit combien la tâche des chefs en est compliquée.

Pour toutes ces raisons, la loi prévoit une prolongation de 23 jours de l'école de recrues qui, de 67 jours qu'elle est actuellement, durera désormais 90 jours. Ce ne sont pas les exercices en caserne que l'on entend augmenter, mais seulement le service en campagne. Parallèlement, l'instruction des sous-officiers sera perfectionnée, mais non par la prolongation de l'école des sous-officiers : au contraire, celle-ci sera ramenée de 21 à 14 jours. C'est dans l'école de recrues qu'ils doivent faire pour payer leurs galons (et qui est aussi obligatoire pour les aspirants) qu'ils acquerront la pratique du commandement. Donc, ici encore : moins de théorie et plus de pratique. Le temps de service du caporal ne s'augmente ainsi, y compris l'école de recrues faite comme recrue, que de 27 jours.

2. *Cavalerie*. — Les formes de combat correspondent généralement à celles de l'infanterie, mais les effectifs plus faibles facilitent l'instruction des troupes. Aujourd'hui, le dragon n'est plus seulement un cavalier, mais un fusilier plus mobile ; il doit mettre pied à terre et combattre. L'école de recrues sera portée de 92 à 104 jours,

tandis que l'école de sous-officiers sera raccourcie de 10 jours et réduite à 27.

3. *Artillerie*. — La prolongation de l'école de recrues qui est prévue (de 77 à 90 jours) sera essentiellement employée à des prises de positions et à des exercices de tir. L'artillerie tire aujourd'hui à des distances beaucoup plus grandes ; aussi les services de renseignements et de liaison jouent-ils maintenant un rôle plus important ; il en résulte qu'on exige des chefs davantage qu'auparavant. L'école de sous-officiers est également réduite de 37 à 27 jours.

#### II. Génie, aviation et automobiles

1. *Génie*. — Le génie, actuellement, se voit contraint de négliger certaines branches spéciales, devenues toujours plus nombreuses en raison des progrès techniques. Les sapeurs et les pontonniers doivent apprendre à construire des fortifications provisoires, à lancer des ponts, à monter des téléphériques, à faire des travaux de mine, etc. Les pionniers et les télégraphistes ne parviennent plus à apprendre à fond le maniement d'instruments et d'appareils toujours plus compliqués ; il a déjà fallu, pour remédier à cet état de choses regrettable, faire suivre l'école de recrues immédiatement d'un cours de répétition. Une prolongation de l'école de recrues, de 67 à 90 jours, est absolument indispensable. Par contre, l'école des sous-officiers pourra être ramenée à 27 jours.

2. *Aviation et automobiles*. — L'école de recrues sera abrégée d'un jour, afin d'avoir, comme dans toutes les autres armes, une durée qui permette de fixer au lundi l'entrée au service et au samedi le licenciement.

#### III. Troupes sanitaires, des subsistances et du train

Malgré la demande des autorités militaires de prolonger la durée de l'école de recrues pour ces trois armes, celle-ci restera inchangée. En revanche, la formation des sous-officiers subira une modification : le cours de répétition qui suivait immédiatement l'école de caporal de 22 jours sera supprimé, tandis que l'école de caporal durera 27 jours pour les troupes sanitaires et 34 jours pour les subsistances et le train.

#### IV. Cours de répétition

Leur nombre et leur durée demeurent inchangés. Toutefois, les sergents et autres sous-officiers de grades supérieurs auront l'occasion de remplacer le second cours de répétition de landwehr par un cours de répétition en élite. En effet, tandis qu'il y a pléthore de sous-officiers en landwehr, l'élite se trouve à court. Pour maintenir le soldat entraîné durant une série d'années, la nouvelle loi dispose que caporaux, appointés et soldats feront cinq cours de répétition annuels, à partir de l'année de leur école de recrues ; puis, toujours en élite, deux cours à une année d'intervalle, ce qui les dispensera de faire des cours de répétition sept ans de suite. Le cours de répétition de landwehr, qui subsiste, a l'avantage essentiel de maintenir étroitement le contact entre le peuple et l'armée.

La nouvelle loi rend obligatoires les cours de cadre qui précèdent les cours de répétition. Ils étaient volontaires jusqu'ici, mais leur utilité s'est révélée telle que, désormais, ces cours seront régulièrement organisés. Ils ne durent qu'un jour pour les sous-officiers, qui y trouvent le grand avantage de se replonger à temps dans la vie militaire et de pouvoir remplir leurs fonctions de chefs dès l'entrée en service de la troupe.

L'instruction des officiers subit aussi quelques modifications qu'il est inutile de signaler en détail. En revanche, nous voulons encore insister sur la modicité des frais supplémentaires qu'entraînera cette réorganisation militaire (un million et demi à deux millions de francs), comparativement aux immenses avantages que nous aurons obtenus : une meilleure préparation de notre armée et, donc, une meilleure garantie de notre neutralité, de notre indépendance et de la paix !

#### Nouvelles diverses

Les négociations commerciales germano belges ont abouti provisoirement à un projet de traité, mais quelques points importants, notamment la fixation du contingent de charbon, restent à déterminer.

— A Wels, en Haute-Autriche, la police a procédé à l'arrestation d'une quarantaine de chefs nationalistes sociaux.

— Le seizième congrès des Soviets a été clos mercredi, après le discours du président du comité exécutif, Kalinine, auquel le congrès a voté sa confiance.

### Les projets de M. Schulthess

On annonce que M. Schulthess se propose de soumettre bientôt au Conseil fédéral un rapport sur son programme d'adaptation aux conditions de l'économie mondiale. Il ne s'agirait pas, dit-on, d'un projet, ni même d'un avant-projet, mais simplement de quelques conclusions tirées de conférences récentes avec les organisations économiques. Après la discussion de ce rapport général, les services du Département de l'économie publique élaboreront des propositions plus précises qui retourneront ensuite au Conseil fédéral. C'est dire que les travaux préliminaires sont loin d'être terminés, et qu'il n'est pas certain que les Chambres soient saisies de la question dès la session de mars.

Ceci a tout l'air d'un démenti à la note du Bund annonçant la retraite de M. Schulthess pour le mois de mars.

### M. Nicole est-il journaliste avant d'être conseiller d'Etat ?

Au Grand Conseil de Genève, on a relevé que M. Nicole, dans l'affaire des faux Jacquier, avait grièvement manqué à son devoir de magistrat, en ce que, ayant reçu en qualité de chef de la police les « révélations » de Jacquier sur la prétendue trahison de M. Fonjallaz, il avait exploité l'affaire dans son journal au lieu d'en saisir le procureur général de la Confédération.

M. Nicole n'a pas su que répondre à ce reproche, au Grand Conseil. Il n'a trouvé une réponse qu'une fois rentré dans son bureau et il a fait passer au Travail une note où il reconnaît que son personnel a reçu des déclarations de Jacquier, le 28 décembre ; mais, ajoute-t-il, elles ne lui ont été communiquées que le lendemain, samedi, à la fin de la matinée. A ce moment, les bureaux se fermaient et il ne restait plus de temps pour informer Berne. Ce fut fait le 3 janvier.

M. Nicole se moque du public. A qui espère-t-il faire croire que l'affaire Jacquier a éclaté, comme cela, à la dernière minute avant la fermeture des bureaux, le 28 décembre, et qu'il n'a pu en aviser Berne que le 3 janvier, quand on sait que, le 31 décembre, le Travail ouvrait sa campagne contre le fascisme et que, le 3 janvier, il publiait déjà le fac-similé du fameux document sur la vallée de l'Orbe ?

### Les gymnastes suisses pour la défense nationale

Aux termes de ses statuts, la Société fédérale de gymnastique est neutre au point de vue politique et confessionnel. Cela n'a pas empêché, toutefois, le comité central d'adopter, après consultation des présidents cantonaux, une résolution recommandant chaleureusement aux gymnastes de voter pour la loi sur la défense nationale, le 24 février prochain. Il a, en effet, considéré, par 32 voix contre 2 seulement, qu'il ne s'agit pas là d'une affaire politique, mais d'une question nationale au premier chef, au sujet de laquelle une grande association patriotique ne saurait s'abstenir. En 1907 déjà, lors de la campagne en faveur de la loi sur la réorganisation militaire, la Société fédérale de gymnastique s'était prononcée pour le projet, contribuant pour une bonne part à son succès.

Les deux rapporteurs qui, cette fois encore, ont entraîné le vote du comité central, ont insisté sur la nécessité d'une propagande active en vue d'éclairer l'opinion publique sur le caractère national de la nouvelle loi et sur son importance pour la sauvegarde de notre indépendance et la garantie de notre neutralité.

### Assemblée des lutteurs romands

L'Association des lutteurs de la Suisse romande a eu son assemblée annuelle des délégués, à Genève, dimanche 20 janvier. Les cinq cantons romands étaient représentés par 42 délégués. D'importantes décisions y furent prises, entre autres : suppression de la lutte libre dans les fêtes ; réduction du comité de 7 à 5 membres, soit un par association cantonale ; organisation d'une seule fête romande de lutte au lieu de deux par année comme auparavant. C'est à Fribourg qu'a été attribué l'honneur de recevoir les lutteurs romands pour la fête de 1935. Le Club des lutteurs de Fribourg et environs et la société de gymnastique l'Ancienne en assumeront l'organisation.

Dans un rapport très bien conçu, le président romand, M. Gustave Resin, d'Yverdon, a retracé l'activité de l'Association romande durant l'année écoulée. Cette dernière compte actuellement 800 membres actifs. Du comité de sept membres sortant de charge, quatre n'acceptèrent pas une réélection ; ce sont MM. Gustave Resin, président ; Charles Nicolet, Broc, vice-président ; Gutknecht, Neuchâtel, secrétaire, et Vonbruel, Valais, membre adjoint. En reconnaissance des services rendus, ils furent acclamés membres d'honneur de l'Association romande. Le nouveau comité a été constitué comme suit : président, Walter Germann, La Chaux-de-Fonds ; vice-président, Edouard Meister, Genève ; secrétaire, Louis Bulliard, Fribourg ; caissier, Fritz Jeger-

lehner, Sierre ; archiviste, Charles Courant, Montreux.

Le jury pour 1935 se compose de MM. Louis Hess et Albert Spiess, Fribourg ; Gustave Abplanalp et Louis Veuve, Neuchâtel ; François Laporte et Emile Wernli, Genève ; Fritz Siegenthaler, Valais ; Edouard Burgi, Ferdinand Ellemberger, Jean Liaudet et Georges Buffat, Vaud.

Une commission a été nommée pour procéder à l'élaboration d'un projet de nouveaux statuts conformes au règlement fédéral.

### LES PAYSANS SCHWYTZOIS

Une centaine de paysans schwytzois réunis à Rothenturm ont décidé de fonder une Association paysanne.

Tout d'abord, on songeait à créer un parti paysan et un journal, mais des pourparlers ont été engagés avec les journaux bourgeois pour qu'ils publient un supplément agricole qui deviendrait l'organe des paysans.

La nouvelle association a inscrit à son programme l'ajournement du projet de loi d'impôt jusqu'à ce que diverses revendications urgentes des agriculteurs aient été réalisées.

Elle propose, en outre, de réduire de 5 à 15 % les traitements de tous les fonctionnaires de l'Etat, de ramener à 4 % le taux de l'intérêt hypothécaire et de réduire d'un tiers le nombre des députés au Grand Conseil.

### Contre le système des constructions précipitées

Les organisations professionnelles soleuroises ont adressé au gouvernement la requête d'intervenir pour mettre fin au système des constructions précipitées qui ont toute espèce d'inconvénients, dont celui d'aggraver le chômage.

### Economies et impôt à Saint-Gall

Le Grand Conseil, à Saint-Gall, a décidé à l'unanimité moins trois voix (2 socialistes et 1 communiste) d'entrer en matière sur un projet d'arrêté urgent concernant les mesures temporaires à prendre pour assainir les finances cantonales. Le projet prévoit notamment la perception d'un supplément cantonal à l'impôt fédéral de crise.

### POUR LA LOI MILITAIRE

Le Front national a décidé d'appuyer de toutes ses forces le projet de réorganisation militaire qui sera soumis au peuple le 24 février.

### Nouvelles financières

#### Le Crédit foncier suisse

Le conseil d'administration du Crédit foncier suisse a donné son approbation aux comptes de 1934. Déduction faite des réserves et des amortissements effectués, le compte de profits et pertes solde par un bénéfice net de 1,853,392 francs 24 (y compris le report de 264,019 fr. 12 de 1933), contre 2,003,376 fr. 17 l'année précédente. Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 6 % (année précédente 7 %) sur le capital-actions de 18 millions de francs et le versement de 300,000 fr. au fonds de réserve.

#### Assurances sur la vie

Les premiers chiffres relatifs à la production en nouvelles assurances réalisées par les Sociétés d'assurances sur la vie au cours de l'année 1934 paraissent actuellement. La « Patria », société mutuelle suisse d'assurances sur la vie à Bâle, a enregistré en 1934 une production nouvelle de 6225 polices représentant 31,540,400 fr. de capitaux assurés. En 1933, ces chiffres se sont élevés à 5671 polices et 28,705,488 fr. de capitaux assurés, de sorte que, malgré les conditions économiques défavorables, « Patria » a réalisé en 1934 une production supérieure de 554 polices et 2,834,912 fr. de capitaux assurés à celle de l'année précédente. Il importe encore de relever que la production nouvelle de 1934 est la plus forte enregistrée par cette société depuis sa fondation.

### PETITE GAZETTE

#### La coiffure des femmes chinoises

Une circulaire récente du maréchal Tchang Kai Chek, interdisant aux militaires d'épouser des femmes ayant des cheveux ondulés, a provoqué une effervescence dans les milieux féminins de la Chine.

Les étudiantes de Changhaï ont formé des associations de propagande pour le retour des cheveux lisses, noués en chignons sur la nuque, tandis que les milieux féministes de Pékin protestent violemment en faveur de la liberté de la coiffure.

### CALENDRIER

Vendredi 25 janvier

#### CONVERSION DE SAINT PAUL

Saint Paul fut renversé de son cheval sur le chemin de Damas, et de persécuteur des chrétiens il devint l'apôtre du Christ. Il fit preuve d'autant de zèle à propager la foi qu'il avait montré d'ardeur à la combattre.

## ÉTRANGER

### Les quatre milliards de M. Roosevelt

Washington, 23 janvier.

Le président Roosevelt procédera lui-même à l'affectation du crédit global de quatre milliards de dollars qu'il a demandés au Congrès de mettre à sa disposition pour les travaux publics.

Une certaine résistance s'est dessinée au Congrès, tous les républicains estimant que l'affectation d'un crédit aussi considérable appartenait au Congrès seul et ne devait pas être laissée à la discrétion du gouvernement.

D'autre part, d'assez nombreux démocrates craignaient que le président ne confiât l'affectation des fonds à M. Ickes, secrétaire à l'Intérieur, également administrateur des travaux publics, et à M. Hopkins, administrateur des secours fédéraux, qui, tous deux, ont encouru l'hostilité des membres du Congrès qui les accusent de refuser sans ménagement les faveurs qu'ils demandent pour leurs circonscriptions électorales.

Le compromis laissant à M. Roosevelt la disposition absolue des quatre milliards isolera l'opposition républicaine.

New-York, 24 janvier.

La Chambre a voté le principe de la procédure accélérée pour la discussion du projet tendant à mettre à disposition de M. Roosevelt un crédit de 4,800,000 dollars permettant de commencer le 1<sup>er</sup> juillet un nouveau programme de travaux publics qui donnera un salaire moyen de 50 dollars par mois à 3,500,000 travailleurs actuellement inscrits au secours de chômage.

### Les Américains et l'Europe

Washington, 23 janvier.

On apprend de bonne source que, afin de s'assurer un vote favorable à l'entrée des Etats-Unis à la Cour permanente de justice internationale de La Haye, les chefs de groupes représentant au Sénat les vues du gouvernement accepteront une réserve stipulant que la participation des Etats-Unis ne doit pas avoir pour résultat de mêler ceux-ci à la politique intérieure des autres pays, ni de donner à d'autres pays le droit de se mêler des questions intérieures américaines.

Le gouvernement croit que le Sénat voterait en faveur de l'entrée des Etats-Unis à la Cour de La Haye même sans cette réserve, mais, avec celle-ci, il espère obtenir un minimum de 70 voix sur un total de 96, soit bien plus que la majorité des deux tiers nécessaire.

### Le sans-gêne de M. Lloyd George

Londres, 23 janvier.

Il y a quelque temps, tous les anciens ministres anglais furent invités à remettre au gouvernement tous les documents remontant à l'époque où ils occupaient des fonctions ministérielles.

L'un des ministres visés, qui n'a pas encore répondu à cette demande, est M. Lloyd George qui, selon l'Evening Standard, possède des documents et actes publics, dont le poids représente plus de 7 tonnes et qui remplissent complètement deux salles de sa demeure.

### Offensive japonaise en Chine

Pékin, 23 janvier.

Des forces japonaises évaluées à un millier d'hommes, appuyées par des troupes mandchoues comptant également 1000 hommes, ont attaqué les villes de Ku-Yu-An, Tung-Sha-Tzé, et Tou-Chin-Kéou, dans le Chahar oriental, à l'ouest de Kalgan et au sud de Dolnor.

Les Japonais disposaient d'avions de bombardement, d'autos blindées et de canons de campagne.

L'infanterie nipponne a attaqué la Grande Muraille, à Tou-Chin-Kéou.

Pékin, 24 janvier.

Les combats engagés dans le Chahar ont cessé dans la soirée. Des renforts japonais ont été envoyés à Ku-Yu-An et de nouvelles automobiles blindées ont été dirigées vers Touthi-Kéou, où la tension demeure très vive.

Pékin, 24 janvier.

La bataille du Chahar a duré 24 heures. C'est, en effet, mardi soir que les troupes nipponnes commencèrent, avec vingt canons de campagne, à bombarder les positions chinoises de Ku-Yu-An, Touthchatzé et Touthinkéou.

Cette attaque fut reprise mercredi, à l'aube, à l'aide de plusieurs avions japonais, qui bombardèrent les lignes chinoises, et avec un tir d'artillerie.

Puis, au début de l'après-midi, l'infanterie nipponne se lança à l'assaut des positions adverses, à Touthinkéou. Un combat très vif en résulta et dura jusqu'à la tombée de la nuit.

En raison du fait que les Japonais ont reçu d'importants renforts, on craint que les hostilités ne reprennent.

### Arrestations en Bulgarie

Sofia, 24 janvier.

La police a procédé à l'arrestation de trente Macédoniens et a saisi une certaine quantité de bombes et de revolvers.

### Le Trésor français à sec

Paris, 24 janvier.

M. Germain-Martin, entendu par la commission des finances, au sujet du projet tendant à augmenter de 5 milliards la limite d'émission des bons du Trésor, a exposé que ce projet est destiné à faire face aux besoins de la trésorerie en cours de 1935.

Ces besoins s'élèvent à 14 milliards environ, sans faire entrer en ligne de compte ni le déficit des chemins de fer, ni le déficit éventuel.

Ces besoins proviennent des avances récupérables, notamment de celles qu'a nécessitées l'application des lois sur l'assainissement du marché du blé et du vin, sur les habitations à bon marché, etc.

Ces avances récupérables en 10 ans font une somme de neuf milliards, auxquels il faut ajouter 900 millions d'avances non récupérables.

A ces avances s'ajoutent quelques milliards nécessaires pendant la période où les rentrées d'impôts fléchissent.

Les 10 milliards de bons du Trésor dont l'émission était autorisée jusqu'à présent étant absorbés, 5 milliards sont indispensables pour alimenter le Trésor.

Quant au déficit des chemins de fer, il peut être évalué à 4 milliards et celui du budget à un milliard ou deux.

Le projet actuel ne peut donc être considéré que comme une première étape destinée à donner à la Trésorerie l'élasticité qu'elle n'a plus, sans affecter le taux du loyer de l'argent.

Pour le surplus, on pourrait évidemment, si le marché des changes le permet, recourir à un emprunt à moyen terme qui serait lancé en temps opportun.

### Pas de mutations dans le corps diplomatique français

Paris, 23 janvier.

Des informations de presse ont été publiées sur des projets de mutation dans le haut personnel diplomatique. Ces informations sont dénuées de tout fondement. Aucun changement ne sera envisagé au poste de secrétaire général. Il n'y a, d'autre part, aucun mouvement diplomatique en préparation.

### Le drame de la Combe-aux-Fées

Paris, 24 janvier.

La commission d'enquête a entendu le capitaine de gendarmerie Lefour. Le témoin est arrivé à la Combe-aux-Fées vers 6 heures, le lendemain du drame. La police mobile n'arriva que deux heures plus tard et M. Rabut manifesta une certaine impatience de ce retard. L'inspecteur Comps reprocha au témoin d'avoir touché les objets. M. Lefour répliqua que rien n'avait été déplacé, sauf les chaussures qui risquaient d'être broyées par un convoi. M. Lefour, lorsqu'il vit l'arme trouvée à la Combe-aux-Fées, eut l'impression qu'on avait ramassé le sang en râclant avec la lame. A l'emplacement où était le couteau, il n'y avait aucune trace de sang.

### Les affaires du Reich

#### Le conflit protestant

Berlin, 23 janvier.

Selon la Christliche Welt, les chefs des Eglises évangéliques de Hanovre, Wurtemberg, Bavière, Palatinat, Bade, Hesse-Waldeck, Lippe-Deilmold, Schaumburg-Lippe, Schleswig-Holstein, Westphalie-Rhénanie, n'ont pas pris part à la réunion des chefs, tenue sous la présidence de l'évêque du Reich.

#### Un professeur à l'index

Weimar, 24 janvier.

La Thüringische Staatszeitung apprend de l'ena que le chef des étudiants, au cours d'une réunion universitaire, a pris position contre le professeur suisse Debrunner, qui a refusé de se mettre à la disposition des autorités pour qu'elles profitent de l'assistance d'hiver. Les étudiants ont été invités à ne pas se rendre aux cours du professeur Debrunner.

### La grève du pétrole au Mexique

Mexico, 24 janvier.

La grève dans l'industrie mexicaine du pétrole s'aggrave. Les grévistes réclament une sentence arbitrale.

La disette de benzine se fait de plus en plus sentir.

A Tampico, a commencé également la grève générale décrétée par la Chambre du travail et à laquelle participeront approximativement 20,000 personnes de toutes les professions.

Les ouvriers des services d'électricité cessant également le travail, la ville de Tampico est complètement privée de courant.

### AVIATION

#### Le record de Delmotte

La commission sportive de l'Aéro-Club de France a homologué le record du pilote Delmotte sur avion Caudron, moteur Renault 6 cylindres 380 CV, sur la base d'Isires (Bouches du Rhône) ; plus grande vitesse sur base, 505 km. 848.

**Les morts**



M. JOSEPH HUONDER, conseiller aux Etats et membre du gouvernement des Grisons, qui vient de mourir à 57 ans.

**Sir John Gilbert**

A Londres, est décédé sir John Gilbert, un excellent catholique, qui fut pendant vingt-cinq ans membre du Conseil municipal de Londres, et une fois président de ce Conseil, et huit ans membre du Sénat de l'université. En qualité d'alderman, sir John Gilbert fut chargé du département de l'instruction, qu'il dirigea à deux reprises pendant quatre ans chaque fois.

Sir John Gilbert était le neveu de Mgr Gilbert, vicaire général du cardinal Manning. Il s'est consacré avec zèle aux œuvres catholiques et fut un des grands protecteurs des écoles catholiques.

**Le colonel Bossart**

Le colonel instructeur de cavalerie, Hans Bossart, est décédé dans une clinique de Berne, où il avait été opéré d'urgence, lundi, d'une périphylite. Il avait 55 ans.

**Automobilisme**

**Le rallye de Monte-Carlo**

Les parcours du rallye de Monte-Carlo qui ont pour points de départ Athènes et Bucarest, ont, cette année, pleinement justifié leur mauvaise réputation. En effet, aucun des neuf automobilistes qui avaient choisi la Grèce et la Roumanie comme point de départ n'a pu surmonter les obstacles qu'un hiver particulièrement rigoureux avait accumulés sur les routes des Balkans ou de Bessarabie.

Sur les 150 partants, 103 concurrents sont arrivés dans les délais. On compte que 60 participants ne seront pas pénalisés. Le parcours qui a donné lieu au plus grand nombre d'éliminations a été celui de Palerme à Monte-Carlo (12 éliminés sur 27 partants).

Le vainqueur de la grande épreuve de tourisme se trouve donc parmi les automobilistes qui partent de Palerme, Stavanger, Umea ou Tallinn, parcours tous dotés de 1000 points.

Aujourd'hui, jeudi, les concurrents du rallye devront participer à deux épreuves ayant pour but de faire intervenir dans le classement plusieurs facteurs dépendant du bon état du mécanisme.

La première sera une épreuve de départ à froid, la seconde une épreuve de démarrage, freinage et braquage. Pour cette dernière, les concurrents devront (départ arrêté, moteur en marche) accomplir, le plus rapidement possible, les manœuvres suivantes :

1. Parcourir 200 mètres ;
2. Changer le sens de direction de la voiture, sur une largeur de 10 mètres, en exécutant obligatoirement une marche arrière (le virage pourra s'effectuer à gauche ou à droite, au gré du conducteur) ;
3. Pénétrer dans un rectangle de 36 m. de long, et de 16 m. de larg. pour y décrire un huit ;
4. Parcourir 180 mètres dans la direction du point où aura été pris le départ ;
5. Changer à nouveau de sens comme il est dit au 2<sup>me</sup> paragraphe ;
6. Couvrir 300 mètres au terme desquels sera enregistrée l'arrivée lancée.

\*\*\*

Rappelons que l'un des concurrents les plus sérieux, Hotchkiss, cette année, s'est volontairement abstenu. Hotchkiss, en effet, a triomphé dans le rallye pendant trois années consécutives (1932-1933 : Vasselle ; 1934 : Gas-Trévoux). Il a donc préféré, cette fois, laisser la place à d'autres.

**LES SPORTS**

**Les championnats du monde de hockey sur glace**

Hier, mercredi, à Davos, le Canada a battu l'Italie, 9 à 0 ; la Grande Bretagne, l'Autriche, 4 à 1 ; la Suisse, la France, 5 à 1 (3-0, 0-1, 2-0) ; la Tchéco-Slovaquie, la Suède, 2 à 1.

Après les matches de mercredi, sont qualifiés

**Le premier autogire de l'aviation suisse**

A l'aérodrome de Belpmoos (Berne), est arrivé le premier autogire, pouvant atterrir verticalement et monter perpendiculairement, que vient d'acheter l'Association aéroplane bernoise (Alpar). Cet avion offre des avantages, spécialement pour les petites distances, car, avec cette machine,

on a la facilité d'atterrir même où il n'y a pas d'aérodrome.

Les vols d'essais ont commencé sous la direction de l'ingénieur Gsell, du Bureau aérien fédéral. L'autogire vient de Londres.



Le premier autogire suisse.

dans le groupe A pour les finales : Canada, Tchéco-Slovaquie. Groupe B : si la Suisse perd son match contre la Grande Bretagne, aujourd'hui, elle devra rejouer contre l'Autriche avec laquelle elle serait à égalité de points. Un match nul suffirait aux nôtres pour accéder aux finales.

**Le match de football France-Espagne**

Aujourd'hui, jeudi, se jouera, à Madrid, le 6<sup>me</sup> match de football France-Espagne. Les cinq rencontres précédentes ont été gagnées, quatre par l'équipe d'Espagne (1922, 4 à 0, à Bordeaux ; 1923, 3 à 0, à Saint Sébastien ; 1927, 4 à 1, à Colombes ; 1929, 8 à 1, à Saragosse), une par l'équipe de France (1933, 1 à 0, au Parc des princes de Paris).

Voici la composition des équipes :

Espagne : Zamora ; Areso et Aedo ; Cilaren, Muguera et Marcueta ; Gorotiza, Regueiro, Langara, Hilario et Lafuente.

France : Thépot ; Vandooren et Mattler ; Gabrillargues, Verriest et Lehmann ; Courtois, Alcazar, Nicolas, Rio et Langillier.

**Le football tchéco-slovaque**

La Fédération tchèque a publié récemment une statistique éloquent pour le football. Nous en extrayons les chiffres ci-dessous : joueurs licenciés 100.791, répartis dans les trois groupes suivants : a) tchèque : 70.263 ; b) allemand : 24.892 ; c) hongrois : 5636 ; 2162 clubs se partagent ce corps d'armée.

Depuis l'an passé, le nombre des licences délivrées s'est accru de 16.791.

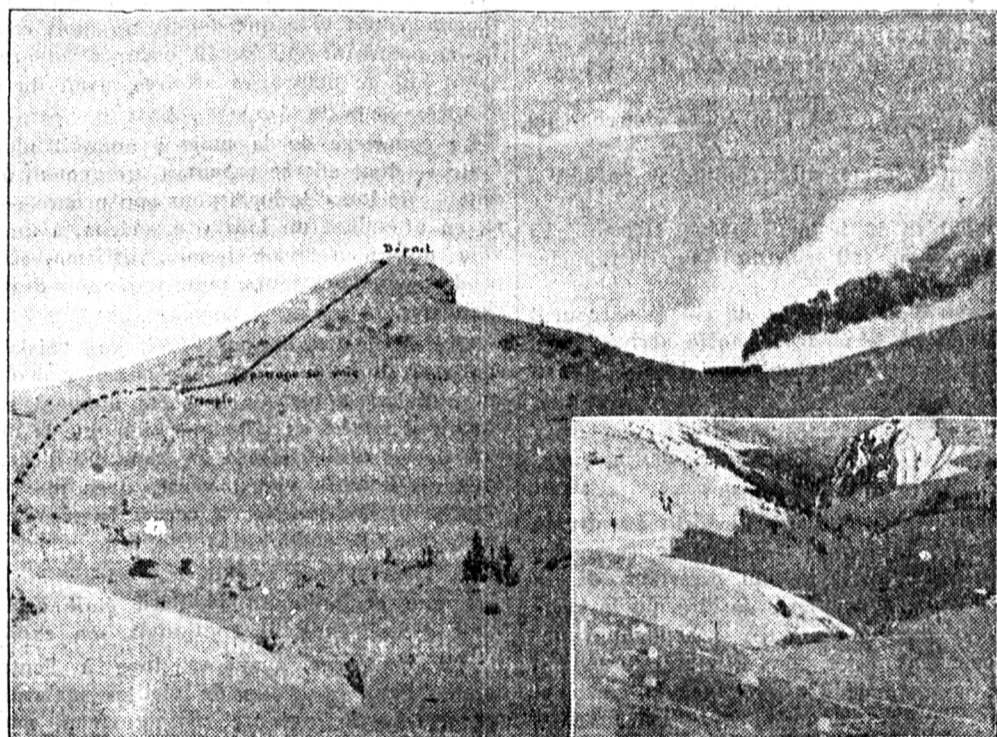
**LE SPORT DU SKI**



Le grand tremplin de Garmisch (Bavière) illuminé à giorno pour les épreuves de nuit.

Le comité technique de l'Association suisse des clubs de ski a fait un effort spécial pour l'organisation du concours d'ouverture du tremplin de Caux-Jaman ; il a adressé des invitations à trente des meilleurs sauteurs suisses.

On sait que ce concours aura lieu dimanche prochain, 27 janvier.



Le nouveau tremplin de Caux-Jaman

**FAITS DIVERS**

**ÉTRANGER**

**Une automobile dans un groupe de hitlériens**

Hier soir mercredi, près de Berlin, une automobile est allée se jeter contre un détachement de la jeunesse hitlérienne en colonne de marche. Cinq jeunes gens ont été grièvement blessés ; deux, légèrement. L'un des blessés a succombé.

**La contrebande des stupéfiants**

La douane britannique de Singapour a saisi plus de 6 kg. de cocaïne dans les soutes du vapeur chinois Hong Pen

**On retrouve un assassin**

A Waldsassen (Bavière), mardi, la police a arrêté le nommé Karl Schübl, âgé de trente-quatre ans, pour une affaire de passeport. L'interrogatoire auquel il fut soumis a révélé qu'il était l'auteur du drame survenu l'an dernier à Sainte-Catherine, près de Tachau, en Tchéco-Slovaquie, où un fermier fut tué à coups de feu et sa femme et sa fille assommées à l'aide d'un instrument contondant.

**Naufrages**

Un vapeur japonais a sombré, près d'Hiroshima (Japon), au cours d'une tempête, et onze hommes de l'équipage ont disparu.

Un autre vapeur japonais, surpris par un typhon, a coulé dans un port de l'île de Hokkaido. Neuf personnes ont disparu.

**Des soldats morts de froid**

Près de Podgoritza, au Monténégro, on a trouvé, mardi, les corps de sept soldats qui avaient été surpris par une tempête de neige au cours d'un exercice. Trois autres soldats sont portés manquants et l'on craint qu'ils n'aient également péri de froid.

**Des inondations**

Mille personnes sont isolées par des inondations qui ont causé sept morts dans la région de Sledge (Mississippi, Etats-Unis), où les glaces empêchent l'écoulement normal des eaux des rivières. Les secours nécessiteraient de puissantes embarcations à moteur.

**Policiers et bandits**

Près de Stara Zagora (Bulgarie), hier mercredi, une collision sanglante s'est produite entre la police et une bande de pillards qui venait de terroriser la région. La police réussit à avoir le dessus. Deux bandits ont été tués et quatre grièvement blessés.

**La neige à Rome**

La neige tombe en abondance à Rome depuis mardi matin, pour la troisième fois depuis le début de l'hiver.

Les coupes des innombrables églises de la Ville Eternelle, celle de Saint-Pierre en particulier, en sont recouvertes, ainsi que les terrasses, les toits et les rues.

**SUISSE**

**Un jeune lugeur tué**

Un élève de l'Ecole secondaire de Thonon, Hans Berger, qui se lugeait à Uetendorf, est entré en collision avec un attelage, à un tournant de la route et, grièvement blessé, a succombé à l'hôpital de Thonon.

**Echos de partout**

**La surprise du médecin**

Un vieux monsieur cardiaque vient de gagner le gros lot à une loterie et, comme, selon la formule, la moindre émotion peut lui être fatale, sa famille ne sait comment lui apprendre l'heureuse nouvelle. On charge de ce soin son médecin. Après bien des détours, celui-ci commence :

- Si vous gagniez cent francs à la loterie, que feriez-vous ?
- Je rachèterais un billet, dit le vieillard.
- Et si vous gagniez mille francs ?
- Oh ! je crois bien que je m'offrirais un appareil de radio.
- Et si vous gagniez le gros lot ? demanda le docteur.
- Cher ami, je vous en donnerais la moitié, dit le cardiaque.
- Et c'est le médecin qui mourut de saisissement.

**Mot de la fin**

- Dans une caserne française :
- Chic ! On va être mieux nourri.
- Qu'est-ce qui te le fait croire ?
- Naturellement, Gamelin va s'occuper de la gamelle.

**Pour la langue française**

« Que voulez-vous ! Quand on a tant de choses à penser, on peut en oublier quelques-unes. »

C'est là un exemple de mots mal placés dans la phrase. Il fallait dire : « Quand on a à penser à tant de choses... »

TRIBUNAUX

Autour d'un procès de presse

Devant le tribunal criminel de Lausanne s'est déroulé un procès de presse qui intéresse le public et les journalistes.

La loi vaudoise sur la presse est bien ancienne, puisqu'elle date de 1832. D'après cette vétéste loi, c'est le jury qui tranche la question de culpabilité.

Au cours des débats, il fallut établir si réellement M. Capré avait été visé, car il n'avait pas été nommé.

Les témoins ont été unanimes à reconnaître la parfaite honorabilité de M. Capré. Le procureur général a demandé la condamnation du prévenu.

Le verdict contradictoire montre à l'évidence que le jury n'a pas à faire partie des procès de presse.

Les législateurs vaudois seraient bien inspirés de mettre sans tarder au rancart leur vieille loi de 1832 et de s'inspirer, par exemple, de celle qui régit la presse dans le canton de Fribourg.

D'après les renseignements qu'on nous a fournis, un projet de loi sur la presse est déposé au Grand Conseil de Lausanne.

L'épilogue judiciaire d'une rixe

La cour criminelle de Lucerne s'est occupée de la rixe d'Urswil, près de Hochdorf, au cours de laquelle un domestique, Edwin Gräniger, fut tué à coups de couteau.

Un autre agent de la Sûreté, M. Lewis Bornmann, a décrit ensuite la lame qui manquait au parquet de la mansarde de Hauptmann et qui aurait servi à la construction de l'échelle.

La cour a condamné Raëber à six mois de pénitencier; Schulthess à un mois de la même peine, et Thürig à deux mois, mais avec sursis pendant trois ans. Les frais seront supportés solidairement par les trois inculpés.

Le jugement concernant les incidents du 18 septembre a été rendu hier matin, mercredi, par le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds.

Puis, M. Reilly, avocat de la défense, a demandé à l'expert, M. Kelly, de démontrer comment il relevait les empreintes digitales au moyen d'une poudre sèche.

M. Reilly s'est référé ensuite à la déposition du Dr Hudson, autre expert, qui avait déclaré qu'il avait trouvé plus de 500 empreintes lisibles sur l'échelle — mais pas celle de Hauptmann — avec une nouvelle méthode à base de nitrate d'argent.

L'accusation a présenté une feuille de papier à lettres que l'inspecteur de sûreté John Lyons trouva sur le bureau de Hauptmann et qui est pareille au papier sur lequel a été écrite la demande de rançon.

Un autre agent de la Sûreté, M. Lewis Bornmann, a décrit ensuite la lame qui manquait au parquet de la mansarde de Hauptmann et qui aurait servi à la construction de l'échelle.

Illustration of a man thinking, with the text 'Prends simplement L'ASPIRINE' and 'Dans toutes les pharmacies. Frs. 1.75 les 20 comprimés'.

FRIBOURG

Nos caisses Raiffeisen

On nous écrit: La caisse Raiffeisen de Morlon vient de soumettre les comptes de son vingt-septième exercice à l'approbation de l'assemblée générale de ses membres et du Bureau de l'Union suisse à Saint-Gall.

Pour 1934, le compte des dépôts est de 45,000 francs supérieur à celui de l'année précédente. Le bilan au 31 décembre s'élève à 577,795 fr.

C'est pendant les crises comme celle que nous traversons que se révèle l'importance et la nécessité de la caisse Raiffeisen.

L'Europe s'est acharnée, depuis la guerre, à satisfaire la plus grande partie des besoins de chaque Etat par sa propre production.

Cette politique a été favorablement accueillie par ceux qui auraient un profit; les budgets de l'Etat y trouvaient de leur côté de nouvelles ressources financières.

Elle pouvait se soutenir aussi longtemps que les consommateurs (les ouvriers dans les pays industriels, les paysans dans les pays agricoles) étaient à même de payer les produits chers de leurs producteurs protégés.

La baisse rapide et inattendue des prix, surtout des produits agricoles, a ébranlé la structure économique des pays qui avaient des surplus considérables à exporter, soit de produits industriels, soit de produits agricoles.

Quand ils produisent, ils le font à des prix élevés, parce qu'ils utilisent une terre chère, des outils agricoles chers, des engrais chers, des moyens de transport chers et enfin, dans les communes privées de la bienfaisante institution des caisses Raiffeisen, des crédits chers, alors qu'ils doivent payer des impôts et des taxes publiques qui ont été calculés sur la base d'une prospérité relative.

Quand ils vendent leurs produits, leur bétail, ils les vendent à bon marché — quand ils les vendent —, bien au-dessous des prix de production, parce qu'ils doivent adapter leurs prix aux prix d'exportation, qui fixent aussi les prix du marché intérieur du pays.

Quand ils achètent des denrées de première nécessité, ils les achètent chers.

Ainsi, les paysans subissent des pertes, et quand ils produisent, et quand ils vendent leurs produits, et quand ils achètent des objets de première nécessité. Il en résulte l'impossibilité de remplir leurs obligations envers leurs créanciers et la réduction de leur consommation à un « standard » de famine.

Un acte de solidarité en faveur des chômeurs

Le syndicat des ouvriers de la commune de Fribourg organise pour dimanche soir, 27 janvier, à 8 h. 30, un grand loto en faveur des chômeurs de tous les syndicats chrétiens, à l'hôtel des Corporations.

On compte sur la présence de tous les amis, en particulier de ceux qui ont le privilège de n'être pas exposés aux risques du chômage. Ils trouveront, dimanche soir, une excellente occasion de témoigner leur solidarité aux victimes de la crise.

Collision d'automobiles

Hier matin, mercredi, vers 9 heures, une collision s'est produite à Schmiten entre l'automobile de M. Vonlanthen, entrepreneur, de Ried, et celle de M. Reber, ferblantier, de Schmiten.

Une jambe cassée

Le jeune René Sonney, fils de Louis, habitant à Saint-Martin, est tombé en faisant du ski dans les alentours de la maison paternelle et s'est fracturé la jambe droite.

Concours de ski à la Berra

Le Ski-Club Fribourg organise pour dimanche prochain, 27 janvier, la course de fond annuelle dans les parages de la Berra.

Les concurrents peuvent s'inscrire auprès des trois magasins de sports de Fribourg ou envoyer leur inscription par l'entremise de leur Club, sur formulaire spécial.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de tir de la ville de Fribourg.

Par décision de l'assemblée générale du 23 janvier, la société bonifiera 2 francs à chaque participant au banquet de la Saint-Sébastien.

« Mutuelle ». — Ce soir, jeudi, 24 janvier, pas de répétition. Le loto prévu pour dimanche 27 janvier est renvoyé au dimanche 3 février.

Feuilleton de LA LIBERTÉ

L'autobus évanoui

par Léon GROC

— Ce n'est pas moi, riposta Henri Henry... C'est cette pauvre bête. Haussant encore le ton, il continua: — Et savez-vous pourquoi ce brave animal hurle ainsi?

Ces paroles déchaînèrent dans la foule une véritable frénésie. On se rua sur la porte close, qui fut emportée comme un fétu de paille.

qui venait avec peine de se frayer un passage, s'écria: — Vous n'allez pas tuer cette malheureuse bête!

Et il s'approcha de Pipó; l'animal parut le reconnaître et se laissa caresser.

Henry Henry s'écarta doucement et se pencha vers le corps étendu sur le carreau. C'était le corps d'un homme, nu-tête et en manche de chemise, dont le visage rude se terminait par une barbe noire.

Henry, toujours sous la garde du chien, qui tenait en respect la foule angoissée, défit les liens et le bâillon, en ordonnant:

— Un médecin! Que l'on aille chercher un médecin!

Puis il dit à haute voix, comme se parlant à lui-même: — C'est bien là le malheureux Digeon... Et je crains qu'il ne soit trop tard pour le rappeler à la vie.

Un frisson d'épouvante et de colère parcourut la foule, lorsque le médecin, enfin arrivé, ayant examiné le corps, tandis qu'Henry Henry enchaînait Pipó, se releva, se découvrit et déclara:

— Cet homme est mort de faim!

La découverte du corps de l'infortuné wattman fut pour Henri Henry l'occasion de reprendre la plume, sur l'insistance du directeur de la Gazette de Paris.

du chien Pipó et comment le récit de Fonval éveilla son attention et l'incita à mener son auxiliaire à quatre pattes dans la rue du Rocher.

Henry conta ensuite les circonstances de sa lugubre trouvaille et énumérait enfin les résultats de l'enquête à laquelle il s'était livré aussitôt.

La boutique où l'on trouva le cadavre de Digeon n'était vide que depuis un mois environ. Le commerçant qui l'avait occupée auparavant, ayant fait de mauvaises affaires, avait dû abandonner son négoce.

La concierge de la maison commit alors la faute — dont elle se repentait amèrement à présent — de louer le local pour son propre compte et, en attendant un locataire sérieux, à un individu qui n'en avait besoin, affirma-t-il, que pendant quelques jours, pour y déposer des marchandises.

Afin de ne pas donner l'éveil aux voisins sur son opération indélicate, elle remit seulement à cet individu la clef de la porte donnant sur le couloir d'entrée, en stipulant bien que la devanture devait rester fermée.

Ici, Henri Henry ouvrait une parenthèse pour dire que ce prétendu vieillard était certainement grimé. Puis, il continuait son exposé.

La concierge, ayant sa loge à l'entresol, comme dans beaucoup de vieilles maisons, ne put donner le moindre renseignement sur les allées et venues qui s'étaient certainement pro-

duites dans le couloir d'entrée, le soir de l'attentat.

Ces circonstances étant bien définies, le journaliste, dont la rapidité de travail tenait du prodige, interrogea les employés de la ligne Grenelle, Javel, Saint-Lazare et, à force de poser des questions insidieuses, finit par arracher à l'un d'eux une déclaration d'une importance capitale.

Cet employé, dont Henri Henry ne donnait pas le nom, pilotait l'autobus parti immédiatement après le 519. Il raconta que Digeon, wattman de l'autobus 519, lui demanda, quelques minutes avant de partir, s'il voulait bien prendre sa place sur le siège et lui laisser la sienne.

Enfin, et ceci complétait admirablement cela, le tenancier du bar où Digeon se rendait habituellement, se souvint d'avoir vu son client, un quart d'heure peut-être avant le départ de sa voiture, trinquer avec un vieillard à barbe blanche, au dos rond, portant des lunettes fumées, c'est-à-dire, assurément, le locataire irrégulier de la boutique de la rue du Rocher.

Ce vieillard fit absorber coup sur coup plusieurs consommations à Digeon, puis lui parla bas à l'oreille en riant. Le wattman éclata de rire à son tour et répondit à haute voix: « Ça va... C'est une bonne farce... »

Littérature française Prix : Fr. 2.75 AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Tribunal de la Sarine

Hier, le tribunal de la Sarine a siégé toute la journée, sous la présidence de M. Neuhaus.

Aloys C., à Vuisternens-en-Ogoz, avait mis 24 % d'eau dans son lait, selon une expertise officielle. Il a été condamné à 300 fr. d'amende convertible à raison de 1 jour de prison pour 10 fr. d'amende. Il payera, en outre, les frais de la cause.

Mme Edith Z., à l'occasion de la dernière foire de Fribourg, avait réussi à subtiliser 300 fr. à un agriculteur de Pensier. Une bonne partie de la somme fut récupérée. Le tribunal s'est montré clément et a infligé un mois de prison à la prévenue. Elle acquittera les frais du procès.

Et voici ceux qui n'ont pas payé leurs taxes militaires : Joseph Q. doit 28 fr. 35. Il fera 5 jours d'arrêt.

Maurice S., qui doit la même somme, a été condamné également à cinq jours d'arrêt.

Charles M. est redevable de 22 fr. Il fera cinq jours d'arrêt.

Hyacinthe G. doit 33 fr. Mais il a payé un acompte. Il a été condamné à deux jours d'arrêt.

Enfin, Charles S., qui est débiteur de 31 fr. 50, se voit octroyer cinq jours d'arrêt.

Tous doivent payer les frais du procès.

Deux aventuriers

Durant tout l'après-midi d'hier, le tribunal de la Sarine s'est occupé des exploits de deux récidivistes notoires, déjà condamnés chacun une dizaine de fois. Il s'agit de Joseph P., né en 1907, et de Marius S., âgé de trente-quatre ans, qui étaient prévenus de vol, d'abus de confiance, de lésions corporelles et de falsifications de documents officiels.

M. Roger Pochon occupait le siège du ministère public. M. Jean Bourgnecht défendait les accusés et M. l'avocat Villars avait pris en mains les intérêts de la partie civile, soit de M. Rorbach, de Rœmerswil, qui a été culbuté par l'automobile conduite par Joseph P.

D'abord, P. et S. avaient passé un marché pour l'achat d'une camionnette valant 300 francs. Ils s'étaient engagés à payer 30 fr. par semaine et à fournir une caution au garagiste. Induement, ils s'étaient fait délivrer un permis de circulation libellé au nom d'une tierce personne. Ce permis fut encore falsifié. En possession de la machine — pour laquelle, naturellement, ils n'avaient rien payé — les deux compères décidèrent de faire du colportage en grand. Cependant, comme ils n'avaient pas les fonds nécessaires pour acheter les premières marchandises, ils résolurent de se constituer un capital de roulement en volant des fagots.

Une dizaine de plaignants, venant des villages de la rive droite de la Sarine, sont venus déposer. D'après leurs déclarations, P. et S. ont dérobé, dans l'espace d'une semaine, 500 fagots et du bois en moule. Ils poussèrent leurs opérations jusque dans la Veveysse.

Les accusés ont reconnu tous les vols mis à leur charge. Ils ont déclaré qu'ils avaient revendu les fagots à Lausanne, Vevey, Fribourg, pour le prix de 40 à 50 c. pièce.

Même, à Vevey, ils eurent recours à un garagiste pour réparer leur machine. Ne pouvant pas payer, ils avaient déposé une roue de secours en garantie.

Joseph P., pour sa part, a à son actif un accident d'automobile. Un dimanche soir de novembre, revenant d'une randonnée, il repartait vers Berne, lorsque, à Rœmerswil, il terrassa le cycliste Rorbach. Celui-ci fut grièvement blessé. Il n'est pas encore remis à l'heure actuelle. Il fut assez difficile d'établir les responsabilités. Il faut croire que P. marchait à trop vive allure et que Rorbach, revenant d'une fête, n'était pas tout à fait de sang-froid.

Enfin, P., avec l'automobile de son patron, était parti le samedi, 3 novembre, de Fribourg, pour la Verrerie. Il était accompagné de deux camarades et de deux femmes. A la Verrerie, ils burent et firent la fête. A 11 h. 30, quand ils voulurent rentrer, une dame manquait à l'appel. Elle fut introuvable. Les fêtards partirent sans elle. Cependant, en cours de route, ils revinrent sur leurs pas et, à quelque cent mètres de la Verrerie, la dame « perdue » longeait la route, et à un moment donné, elle tomba contre l'automobile qui lui passa sur une partie du corps. Elle fut blessée assez sérieusement et dut être conduite à l'hôpital des Bourgeois.

Elle déclara à l'audience que sa chute contre l'automobile était due à un moment de malaise. D'autres témoins furent encore entendus, en particulier ceux qui prirent part aux différentes promenades organisées par P. Leurs dépositions étaient vraiment peu édifiantes.

Finalement, M. Rorbach a dit qu'il voulait faire citer des témoins pour prouver que P. était responsable de l'accident.

Le tribunal lui a donné acte de sa demande et a décidé de renvoyer l'affaire au 7 février prochain.

La séance s'est terminée à 7 heures du soir.

Nouvelles de la dernière heure

L'entente germano-polonaise

Paris, 24 janvier.

(Havas.) — Des informations venant de Berlin annoncent le départ du général Goering pour se rendre à une invitation de chasse à Varsovie chez le comte Potocki, tandis qu'une dépêche de Varsovie dément cette information. Des journaux considèrent ce voyage comme réel et bâtissent des hypothèses, se demandant si l'Allemagne et la Pologne ne seraient pas à la veille de prendre définitivement position à l'égard du pacte oriental.

Excelsior écrit :

« Ce déplacement a été soigneusement dissimulé à la presse allemande, ce qui constitue une forte présomption en faveur d'une mission spéciale confiée par le chancelier Hitler au général Goering auprès du maréchal Pilsoudski. Sans doute, le gouvernement britannique, qui a recommandé le pacte oriental à Berlin et à Varsovie, souhaiterait-il une conclusion aussi prompt que possible des négociations pour le Locarno de l'est afin de donner des conditions de sécurité qui, en donnant satisfaction au gouvernement français, faciliteraient une reprise utile des pourparlers pour le désarmement. »

Le Figaro écrit :

« Etant donné que la France et l'Angleterre ne pourraient, au cours des prochaines négociations de Londres, prendre une décision au sujet du réarmement de l'Allemagne, si celle-ci n'a pas fait connaître ses intentions quant au pacte de sécurité, le chancelier Hitler a sans doute estimé que le moment était venu de se prononcer. C'est ce qui expliquerait le prochain voyage du ministre Goering à Varsovie afin que la Pologne adopte la même attitude que le Reich, mais rien ne permet encore de conclure quelle sera cette attitude. »

Les négociations financières franco-anglaises

Londres, 24 janvier.

(Havas.) — M. Flandin, ministre français des finances, au cours du voyage qu'il va faire à Londres, définira une fois de plus la politique bien connue de son gouvernement, et d'une façon générale, celle du bloc-or, écrit le Financial News. De leur côté, les autorités britanniques sont également prêtes à préciser leur attitude qui n'a pas changé depuis le récent discours du chancelier de l'Echiquier. Il ne faut absolument pas espérer que rien de précis soit entrepris vers une stabilisation.

« Nous sommes encore loin, écrit le Financial News, d'une conférence de stabilisation. On peut attendre des entrevues prochaines au moins un résultat concret. M. Flandin serait parfaitement renseigné sur l'attitude britannique vis-à-vis de la question de la stabilisation et il sera capable de faire ses plans en conséquence. Ce sera le seul résultat pratique de ces négociations. »

Les radicaux-socialistes français et le gouvernement

Paris, 24 janvier.

(Havas.) — Le comité exécutif du parti radical et radical-socialiste a entendu un exposé de M. Herriot sur l'action du parti, de la majorité parlementaire et du gouvernement actuel. Le comité a voté une motion de confiance concernant la politique extérieure du gouvernement.

Critique gouvernementale à Paris

Paris, 24 janvier.

(Havas.) — M. Sabiani, député des Bouches-du-Rhône et adjoint au maire de Marseille, a fait une conférence intitulée : Les scandales dans un Etat sans autorité. M. Jean Hennessy, ancien ambassadeur à Berne, ancien ministre et président du parti social-national, a fait le procès des gouvernements qui se sont succédés en France, depuis le 6 février. L'assistance a voté un ordre du jour réclamant une constitution moderne élaborée par les représentants des forces économiques, sociales, morales et politiques du pays.

Les rouges contre les patriotes

Paris, 24 janvier.

(Havas.) — Le comité d'unité d'action antifasciste de la région parisienne, groupant principalement des communistes et des socialistes, a décidé, pour le cas où des manifestations de droite se produiraient, le 6 février prochain, d'appeler les travailleurs parisiens à contre-manifester sur le lieu même de la manifestation des Ligues de droite.

Loi sur la presse en Espagne

Madrid, 24 janvier.

(Havas.) — Le ministre de l'Intérieur va soumettre à ses collègues un projet de loi sur la presse dont les dispositions seraient applicables non seulement aux journaux, mais à toutes sortes d'imprimés, aux disques, appareils de radio et aux films. La transmission des discours par radio doit être autorisée par le gouvernement. Celui-ci peut aussi interdire la vente des disques et des films. En cas de péril pour l'ordre public, le gouvernement est autorisé à édicter des règles spéciales pour la vente des journaux. Il pourra aussi interdire l'entrée et la distribution des journaux étrangers.

Le gouvernement espagnol devant les Cortès

Madrid, 24 janvier.

(Havas.) — M. Lerroux a donné connaissance aux Cortès des modifications apportées à la composition du ministère. Il a dit que certains ministères avaient manifesté l'intention de se retirer et que d'autres estimaient qu'une modification s'imposait. M. Ventosa a demandé qu'on activât le désarmement de la population et a critiqué la politique du ministère en ce qui concerne la Catalogne.

M. Gil Robles a déclaré qu'il n'avait pas cherché à faire pression sur M. Lerroux : « Les populaires agrariens n'ont fait montre ni d'ambition, ni d'égoïsme. »

M. Lerroux a remercié les groupes gouvernementaux. Il a assuré que le seul moyen de stabiliser la république est de continuer une politique du centre.

Puis, la question du blé a fait l'objet d'un débat.

Le gouvernement grec contre les catholiques

Athènes, 24 janvier.

Le ministre des cultes a adressé aux autorités ecclésiastiques une circulaire leur interdisant d'entretenir des rapports officiels avec l'archevêque catholique d'Athènes dont le siège, prétend la circulaire, fut créé illégalement.

Cette circulaire a été communiquée également aux autres ministères.

Les journaux déclarent que cette mesure a été prise en raison de la propagande catholique faite parmi les orthodoxes.

Une expérience de l'évêque de Berlin

Berlin, 24 janvier.

Mgr Bares, évêque de Berlin, a convoqué les catholiques de la capitale à une fête en l'honneur du Pape Pie XI, à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement, et il leur a donné rendez-vous au palais des Sports, pour le dimanche, 17 février.

Mgr Bares n'ignore pas qu'une décision du président de Prusse, M. Goering, interdit toute manifestation religieuse en dehors des églises. Il espère néanmoins que le gouvernement ne fera pas d'objection à la fête projetée. Du reste, la décision présidentielle n'a pas été promulguée ; elle a été simplement communiquée aux bureaux intéressés par voie de circulaire et il est douteux si elle s'applique seulement à la province ou si elle vaut aussi pour la capitale.

Mgr Bares estime opportun de donner au gouvernement l'occasion de manifester nettement ses dispositions à l'égard des catholiques, car les plaintes au sujet des entraves mises à leur activité sont nombreuses. Les cardinaux Faulhaber et Bertram ont fait, à ce sujet, leurs doléances au chancelier Hitler.

Un orateur laïque doit prendre la parole, après l'évêque, à la fête du 17 février. L'an dernier, ce rôle était échu au directeur ministériel Klausener, président de l'Action catholique, qui fut tué le 30 juin.

La crise des journaux allemands

Berlin, 24 janvier.

Comme il a été dit, l'Angriff, le journal national-socialiste de Berlin, dont le docteur Goebbels, ministre de la propagande du Reich, fut longtemps le rédacteur en chef, deviendra l'organe du Front du travail. Der Deutsche, qui était jusqu'ici le seul journal ouvrier allemand, disparaîtra définitivement.

Il est à noter que l'Angriff est édité par la grande firme nationale-socialiste Eber, de Munich. Cette maison d'édition officielle du parti qui édite Mein Kampf, et à laquelle M. Hitler et un certain nombre de personnalités dirigeantes du parti national-socialiste sont matériellement intéressés, est en train de devenir le trust de journaux le plus important d'Allemagne.

Par ailleurs, on annonce que la grande maison d'annonces et d'édition Rudolf Mosse qui, peu de temps après l'avènement du régime national-socialiste, avait été réorganisée sur des bases nouvelles excluant les anciens directeurs israélites, vient d'être transformée pour une seconde fois. Une société par actions a été fondée, sous le contrôle de la Dresdner Bank, qui est une banque d'Etat, et d'une banque privée. La nouvelle firme continuera à éditer trois des journaux qui paraissaient autrefois chez Rudolf Mosse, c'est-à-dire le Berliner Tageblatt, la Berliner Volkszeitung et la Berliner Morgen Zeitung.

La nouvelle maison d'édition dément les bruits qui avaient circulé à Berlin, et suivant lesquels le Berliner Tageblatt devait cesser prochainement de paraître.

La Breslauer Zeitung, fondée il y a 116 ans, l'un des plus anciens organes de Silésie, fait savoir que si l'on ne parvient pas, en dernière heure, à trouver les fonds nécessaires pour poursuivre l'entreprise du journal, celui-ci devra suspendre immédiatement sa publication.

Eglise frappée d'interdit au Portugal

Lisbonne, 24 janvier.

L'évêque de Porto a interdit l'église de Vale-Maior, près d'Alvergaría, à Verha, à la suite des fouilles qui y furent pratiquées par plusieurs habitants en vue de retrouver la tombe d'un ancien curé, nommé Chagas, auquel le peuple de cette région attribue la qualité de saint.

L'intérêt d'une élection partielle anglaise

Londres, 24 janvier.

La candidature de M. Randolph Churchill à l'élection partielle de Warwreth suscite une inquiétude croissante dans l'entourage du cabinet national.

La Ligue pour la défense de l'Inde, qui groupe tous les adversaires conservateurs du plan de réforme constitutionnelle, vient, en effet, de prendre ouvertement parti pour le candidat dissident et son président participera en personne à la campagne électorale.

Le danger d'une scission à l'intérieur du principal parti gouvernemental, qu'on croyait définitivement écarté, apparaît donc désormais comme imminent. Etant donné le système électoral anglais, qui ne comporte pas de deuxième tour, et la force sensiblement égale de la majorité et de l'opposition dans un grand nombre de circonscriptions, il suffirait, en effet, que la Ligue pour la défense de l'Inde fit entrer en lice des candidats dissidents aux élections générales pour que le parti travailliste emportât de haute lutte des bastions conservateurs.

Toutefois, on exprime le sentiment, dans les milieux bien informés, que la précision même de la menace doit la prévenir ou la conjurer. Un certain nombre de membres éminents de la Ligue pour la défense de l'Inde ont déjà protesté contre une initiative qu'ils jugent contraire aux engagements pris et, si l'élection de Warwreth devait se terminer par la victoire du Labour Party en divisant les voix gouvernementales, les cercles dirigeants du parti conservateur estiment que cette leçon suffirait à étouffer dans l'œuf la manœuvre dissidente.

Combats entre Japonais et Chinois

Pékin, 24 janvier.

(Havas.) — Un communiqué officiel publié par l'attaché militaire japonais annonce qu'un officier et un soldat ont été tués et un officier et quatre soldats blessés au cours de l'attaque d'une position fortifiée, près de Schao-Chang, à l'est du Tschinkoh, avant-hier. Ce communiqué ajoute qu'on n'a aucun détail sur les combats qui ont eu lieu hier. Selon des nouvelles parvenues à l'état-major de la 29<sup>me</sup> armée chinoise, les troupes chinoises, à la suite d'une attaque japonaise, évacueraient le Kuyuan.

Pékin, 24 janvier.

(Reuter.) — Au cours de la nuit, le calme le plus complet a régné sur le théâtre des hostilités. L'avance japonaise a agrandi de près de 60 km<sup>2</sup> le territoire de l'Etat mandchou.

Chute d'aviateurs

Rome, 24 janvier.

Un hydravion de l'aéroport de Lero (Dodécanèse), piloté par le capitaine Silvestri et le sergent Lucchi, est tombé d'une hauteur de 50 m. dans la baie de Porto-Laki. Le capitaine a été légèrement blessé ; le sergent Lucchi a été tué.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

24 janvier

BAROMÈTRE

Table with 2 rows of barometric pressure data for January 18-24. The first row shows values from 720 to 685. The second row shows values from 715 to 685. A vertical bar chart is overlaid on the table.

THERMOMÈTRE

Table with 2 rows of temperature data for January 18-24. The first row shows values from 7 h. m. to 7 h. m. The second row shows values from 11 h. m. to 7 h. soir.

STATIONS D'HIVER

24 janvier, 8 heures du matin

Table with 4 columns: Station name, Degrés de température, Caractère général du ciel, Hauteur de la neige sur le champ de ski. Rows include Adelboden, Grindelwald, Gstaad, Wengen, Arosa, Davos, St Moritz, Les Basses, Les Avants, Montana, Zermatt.

Temps probable

Zurich, 24 janvier, 11 h. du matin.

En... esser r... jeux. La température monte... Troubles en perspective.

**RADIO**

Vendredi, 25 janvier

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, concert par le petit Orchestre Radio-Lausanne. 13 h. 10, chronique touristique. 13 h. 40 (de Davos), quelques renseignements sur le championnat du monde de hockey sur glace de Davos. 16 h. (de Zurich), concert, émission commune. 18 h., *Correspondance d'affaires*, première leçon par M. Henri Lehmann. 18 h. 25, musique récréative par le petit Orchestre Radio-Lausanne. 19 h. 5, chronique touristique et sportive. 19 h. 20, *L'ouverture de la pêche*, causerie. 19 h. 40, *La quinzaine politique*, par M. Marius Perrin. 20 h., musique espagnole. 21 h. 15, dernières nouvelles. 21 h. 25, *Le clou aux maris*, comédie-vaudeville en un acte, de Labiche.

Radio-Suisse allemande

12 h., morceaux pour saxophone. 16 h., émission commune, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 17 h. 10, concert récréatif et solf d'instruments populaires. 19 h. 25, une heure populaire avec le concours du Club des jodleurs de Berne et l'Orchestre champêtre Regina, Amsoldingen. 21 h. 10, concert par l'Orchestre de la Suisse allemande. 21 h. 30, compositions pour violon, jouées par Emmy Born.

Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 20 h., récital de violoncelle. 20 h. 30, concert par la musique municipale de Bellinzona.

Stations étrangères

Radio-Paris, 21 h., soirée de chansonniers. Paris P. T. T., 21 h. 30, une heure de chansons. 22 h. 30, musique de chambre. Strasbourg, 22 h., œuvres d'auteurs russes. Bruxelles, 21 h., tribune radiophonique du combattant. Radio-Luxembourg, 21 h. 20, concert varié par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Stuttgart, 21 h., concert par l'Orchestre de la station Leipzig. 22 h. 30, musique d'opérettes par l'Orchestre de la station. Londres (Droitwich), 16 h. 15, concert par l'Orchestre du studio écossais d'Edimbourg. Vienne, 19 h. 30, concert par l'Orchestre de la station. 21 h. 40, une heure consacrée à Max Reger.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

7 h. 15 à 8 h. 10, Stuttgart, concert matinal. 8 h. 15 à 9 h., Radio-Paris, revue de la presse. 11 h. 30 à 12 h. 25, Lyon-la-Doua, musique enregistrée. Musique variée. 14 h. à 15 h., Paris P. T. T., déjeuner-concert. 15 h. 30 à 15 h. 59, Zurich, *Pour madame*. 22 h. 15 à 24 h., Lyon-la-Doua, soirée littéraire.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

**Cinéma ROYAL**

Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation du grand film d'aventures

**L'Express fantôme**

Dès demain

**LE FILM MONUMENTAL**



**RASPOUTINE**  
ET SA COUR

Il est prudent de retenir ses places à l'avance!

**Grande mise de mobilier, vaisselle, argenterie**

Pour cause de départ, on vendra, en mises publiques, samedi 26 janvier, dès 13 h. 30, au Café des Merciers, à Fribourg : 4 lits complets, 1 armoire, batterie de cuisine, vaisselle, argenterie et 1 radio. 10392

Pour l'exposant : Poffet, huissier.

NOUS CHERCHONS

**1<sup>re</sup> vendeuse de confection**

expérimentée et parlant parfaitement français et allemand.

Adresser offres avec curriculum vitae, photo et références.

Magasins de Nouveautés  
**AUX ARMOURINS S. A.**  
Nuchâtel.

**†**

La famille Rotzetter-Chatton, ainsi que leurs nombreux parents, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Alphonse ROTZETTER**  
Buraliste et chef-forestier

leur cher et regretté époux, fils, père, beau-père, grand-père, oncle et cousin, que Dieu a repris à Lui, après une longue et pénible maladie, à l'âge de 68 ans, muni des sacrements de l'Eglise. L'enterrement aura lieu samedi, 26 janvier, à 9 h. 1/2, à Cormondes. Cet avis tient lieu de faire part.

Monsieur Alphonse Galley-Dégliise, les neveux et nièces de Mademoiselle Emma Dégliise, remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil et de la sympathie qu'elles leur ont témoignée.

**TRANSPORTS FUNÈBRES**  
**A. MURITH S. A.**  
FRIBOURG  
Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

**CAPITOLE**

Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation

**Fernandel — Lucien Barroux**  
**Betty Stockfeld**

dans un vaudeville hilarant

**La Garnison Amoureuse**

TARIF RÉDUIT

Dès demain

**LAUREL et HARDY**  
vous divertiront follement dans

**LES COMPAGNONS DE LA NOUBA**

Tél. 1300

Dimanche, 27 janvier

**CASSÉE - CONCERT**

Hôtel de la Croix-Blanche

**MISERY**

Vins de 1<sup>er</sup> choix

INVITATION CORDIALE 10389

Le nouveau tenancier.

LE GRAND ACTEUR  
**RENÉ ALEXANDRE**  
SOCIÉTAIRE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE  
jouera  
SAMEDI, 26 JANVIER, au **CAPITOLE**

**DOMAINE A VENDRE**

de 9 poses, entre Romont et Fribourg, à 5 minutes de la gare. Bâtiment en très bon état. Grand verger en plein rapport.

Pour tous renseignements, s'adresser à **Me Joseph Descloux, notaire à Romont.**

On demande

à louer appartement de 4 chambres, tout confort. Préf. place de la gare. S'adresser sous chiffres P 40124 F, à Publicitas, Fribourg.

**A VENDRE**

boulangerie-épicerie en campagne maison parfait état, excellente clientèle. 15-2 S'adresser A. Frossard, agence immobilière.

ON CHERCHE un **Domestique**

de 16 à 18 ans, de préférence sachant traire. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 7048 B.

**VOYAGEUR**

visitant les cafés du canton de Fribourg pourrait s'adjoindre la représentation d'un article d'emploi journalier. — Faire offres à **G. Rudaz, Clarens. Tél. 62538**

Travail de **couture**

transformations, raccommodages, tricot, ouvrages de dames, etc. 40129 On va en **Journée.** Rue Marcello, 18 Tél. 488.

Ouvrier **boulangier**

connaissant bien la pâtisserie, sachant travailler seul, de toute confiance, cherche place, date à convenir. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 40126 F.

**Jeune fille**

de 17 à 19 ans, intelligente et présentant bien, est demandée pour aider aux travaux du ménage et au magasin. S'adr à Mme Brechbühl, épicerie, Corminbœuf.

**Aux Magasins Comte & Co**  
rue de Lausanne

**Grande Quinzaine du TROUSSEAU**

VOYEZ :

Notre Trousseau « Réclame »	95	pièces pour Fr.	190.—
Notre Trousseau « Populaire »	125	pièces pour Fr.	290.—
Notre Trousseau « Mon Désir »	125	pièces pour Fr. mi-fil	375.—
Notre Trousseau « Idéal »	150	pièces pour Fr. mi-fil	590.—

Nous exécutons également le trousseau riche, pur fil, brodé main, qualité extra, de Fr. 900.— à 1700.—

Faites-vous présenter ces articles sans obligation d'achat, vous serez enchantés du soin apporté à la confection de ces pièces, travaillées seulement sur toiles de première qualité.

Regardez nos étalages, comparez nos qualités et prix. Une exécution parfaite de vos commandes vous est garantie.

**Demain Vendredi à 13 1/2 h.**

**s'ouvrira aux grands magasins**

**A LA VILLE DE PARIS FRIBOURG**

**la grande exposition**

**d'articles au prix unique**

de **9 ct.**

**A LA VILLE DE PARIS, FRIBOURG**

Nous faisons distribuer par poste à chaque ménage un prospectus contenant 250 articles intéressants. Les personnes qui ne l'auraient pas reçu sont priées de nous le demander.

Vendredi matin, 25 janvier, les magasins resteront fermés pour cause de nettoyage. Samedi, 25 janvier, les magasins seront ouverts de 9 heures à 18 h. 1/2, sans interruption.

**Bureau de placement**  
pour hôtels et divers  
**L'Indicateur**  
**de Montana**  
Téléphone 202.  
411-2 R. Mettraller.

**LIQUIDATION**  
Part. Rabais J. 50%  
Draperies. Vêtem. Fourr.  
**TIEFNIG**  
Fribourg, 11 r. Romont, 1er

Belle récompense est offerte à Monsieur qui trouverait place à **jeune chauffeur** pour n'importe quel emploi, place stable. S'adresser sous chiffres P 40127 F, à Publicitas, Fribourg.

**A LOUER**  
pour le 1er mars 1935, jolie maison de campagne, beau verger, eau et lumière. Pour visiter, s'adresser à Victor Bugnon, à Montagny-les-Monts. 10381  
De plus, à vendre un **FOUR** 16 miches, état neuf, chez Bugnon, fermier, Onnens (Cl. Fribourg).

**A louer**  
pour le 25 juillet  
2 appart. de 5 chamb.  
1 appart. de 3 chamb.  
1 local vitrine pour magasin ou bureau et deux pièces. Chauffage général. Service eau chaude. Ascenseur. Tranquille et bien exposé. 10367  
S'adr. L. Baudère, Garage de Pérolles.

**Marché au bétail de boucherie, bétail de garde, menu bétail et marchandises**  
à GUIN  
le lundi, 28 janvier 1935

**A LOUER**  
appartement de 5 chambres et hall, dernier confort, vue imprenable. Date d'entrée à convenir. 148-1  
S'adresser à Piantino Frères, Schœnberg, 34. Tél. 8.24.

**Jeune fille**  
de 17 ans, désire se placer dans bonne famille, pour aider au ménage. S'adresser sous chiffres P 92-5 F, à Publicitas, Fribourg.

**ON DEMANDE**  
pour le 22 février, une **servante** de 25 à 30 ans. S'adr. à Jules Cochard, Villarsel le Gibloux.

**Hôtel**  
cherche une forte et brave **Jeune fille** de 25 à 30 ans, désirant se perfectionner dans la cuisine. S'adresser sous chiffres P 92-6 F, à Publicitas, Fribourg.

**A VENDRE**  
1 char de bon foin chez Adolphe Schorro, Noréaz. 40125

**Petit hôtel**  
café-restaurant  
à louer, raison santé. S'adresser à A. Frossard, agence immobilière. 15-1

**A VENDRE**  
épicerie-boulangerie dans bon village. Ecrire sous chiffres P 40128 F, à Publicitas, Fribourg.

**OFFRE DES PLUS AVANTAGEUSES**

**Pour les derniers froids**



**Manteau**  
pour dames,  
chic,  
ouatiné  
grand col  
de fourrure,  
existe en  
marine,  
noir et brun  
**49.-**

**MANTEAUX** **5.-**  
pour dames

**MANTEAUX** **9.-**  
très chauds, col imitation fourrure, pour dames

**MANTEAUX** **19.-**  
p. dames, ravissant modèle, existe en noir, marine et brun

**MANTEAUX** **24.-**  
beau tissu bouclé, très chaud, pour dames

**ROBES** **19.-**  
pour dames, en lainage angora et autres modèles très chic

**MANTEAUX** **59.-**  
modèle couture depuis

**MANTEAU**  
très chaud  
élégant, grand col fourrure  
**39.-**



**BAS**  
laine et soie, très chaud, en noir et couleur  
**1.45**

**BAS**  
laine cachemire, article d'usage, très chaud  
**2.45**

**Superbes GANTS**  
avec grandes manchettes  
**1.65**

**Echarpes**  
laine écossais dessin  
**-.85**

**AUX TROIS TOURS**

**Par Curiosité ou Intérêt**

visitez l'unique appartement encore disponible dans l'immeuble de la Bâloise-vle, à Fribourg, place de la Gare.

Cinq chambres, dont 1 boisée avec noyer, hall spacieux, cuisine avec frigorifique et polager installés, chambre de bain; tout confort moderne. 76-19

Pour visiter, s'adresser à M. Max Dousse, agent général, place de la Gare, Fribourg.

**A VENDRE**  
un jeune taureau de 14 mois, bonne ascendance, primé en 1re classe par 81 points. 10346  
S'adresser à Albert Magno, à Morlens, près Rue.

**CONFECTIONS POUR DAMES**  
Rabais importants sur tous les articles. Occasions. Fin de saison  
**J. MONNEY**  
23, Avenue de la Gare, Fribourg.

**Mises de bois**

L'Etat de Fribourg vendra en mises publiques le samedi après midi, 26 janvier, dès 13 h. 30, dans la forêt cantonale de **MONTEYNAN**, les bois suivants : 10237

20 moules de foyard, 6 moules résineux, 30 tas de branches et d'éclaircie foyard.

Rendez-vous des miseurs à l'ancienne pépinière, au-dessus de la ferme de Monteynan.

L'insp. des forêts : Frs von der Weid.

**On achèterait**  
villa ou maison bourgeoise de 10 pièces, à Fribourg ou environs. Adresser offres écrites détaillées, à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 10329 F.

**Superbe domaine à louer**

Les soussignés mettent en location pour le 22 février 1936 le grand et beau domaine du Bugnon, près Matran, sis en bordure de la route cantonale, à 3 km. 1/2 de Fribourg. Contenance environ 145 POSES en un seul mas. Terrains de 1re qualité, plats et unis, entièrement exploitables avec machines agricoles. Les bâtiments comprennent grande ferme avec pont, hangars, grenier, four, porcherie, ainsi que la ferme du Petit-Bugnon. Eau de source abondante sur la propriété, force, lumière, moteur, machine à battre, etc. Seuls fermiers catholiques et très solvables sont priés d'envoyer leur soumission par écrit à l'adresse ci-après jusqu'au lundi 18 février 1935.

Pour traiter et visiter, ainsi que pour tous renseignements complémentaires,

s'adresser à

**Weck, Aeby & Co, Banquiers,**  
130, rue St-Nicolas, Fribourg.

**Joli magasin**

avec arrière magasin, à louer, 100 fr. par mois. Conv. p. tailleur, etc. S'adresser sous chiffres P 10279 F, à Publicitas, Fribourg.

**A louer**

à Pérolles, près la gare, grand magasin. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 10322 F.

**A vendre**

15,000 kilos de foin et regain, 1re qualité. A la même adresse, à vendre 1 jument du pays, 7 ans, de toute confiance. S'adresser à Pacificque Bariswyl, Bellfleur. 10368

**A VENDRE**

2 taurillons de 11 et 13 mois, primés par 80 et 74 points, bonne ascendance et de race laitière. S'adresser à Joseph Yerly, Lovens. 10388

# AU CONTINENTAL

succès triomphal  
du célèbre orchestre italo-napolitain

## Gaetano Franco II solistes

N. B. — Tous les jours dès 16 h. 30, jusqu'au 31 janvier.



**MENU**  
18. September 1900

- Crème Sultan
- Cabillaud de Norvège
- Sauce Vincent
- Selle d'Agneau de Prizade aux primeurs
- Veigne d'Ananas
- Cherbon de Chervail Périgordaise
- Caneton en Casserole
- Coeurs d'Amour
- Asperges
- Sauce Maitaise
- Poulet de Foie gras en Belle vue
- Pêche de Montreuil à la Diaphane
- Soufflé au Cheddar
- Fruits choisis
- Morceau

**Après quoi il faut aller se coucher...**


Alors qu'un bon potage du cabillaud de Norvège en sauce moelleuse garnie de pommes de terre à l'anglaise étaient bien suffisants.

Le cabillaud de Norvège possède des qualités nutritives de premier ordre. Votre marchand de poisson vous offrira notre petit livre de recettes où vous apprendrez comment on prépare la sauce moelleuse.

Cabillaud, la livre	1.—	Filet, la livre	1.—
Cabillaud extra, la livre	1.20	Filet extra, la livre	1.20
Colin extra, la livre	2.—	Merlan, la livre	1.—

Seul dépositaire pour Fribourg :  
« Au Faisan Doré »  
J. Aellen.  
NORGE FISK 15, Rue du Tir. Tél. 9.37

Société commerciale norvégienne pour la vente de produits dérivés du poisson en Suisse, Steinenvorstadt, 36, Bâle.



**PROFITEZ toujours de notre bonne bottine en cuir box**

doublé toile Nos 36-47 Fr. 8.80  
doublé peau Nos 36-47 Fr. 9.80

**KURTH, Fribourg**

On cherche pour tout de suite, une **Fille d'office** sachant un peu faire la cuisine et pouvant aider au ménage. — S'adresser Pâtisserie Tschudin, La Chaux-de-Fonds. 2094


**AVIS**  
Les bureaux de M. Augustin Genoud, architecte diplômé, sont transférés à la rue de Romont, bâtiment du café de la Paix, 3<sup>me</sup> étage, Fribourg. 10385

**Poissons frais !  
Volaille, Gibier, etc.**  
Cuisses de grenouilles, Escargots préparés  
Vendredi, samedi et dès jeudi après midi  
**GRANDE VENTE !!!**  
**Très bon marché**



**AU FAISAN DORÉ**

J. AELLEN Magasin : Rue du Tir, 15 Tél. 9.37  
Bancs aux Cordeliers et à la Place de l'Hôtel de Ville  
Service à domicile — Expéditions par poste et C. F. F.



**Moderne  
Pratique  
et toujours  
Avantageux**

18.50, 24.50, 45, 37.

**Robe tricot laine** qualité chaude, façonnée, garnie col & plastron tons opposés, boutons fantaisie, se fait en marron, marine  
**Fr. 24.50**

**Costume tricot laine**, rayures diagonales, façon jeune fille, article spécialement étudié, se fait en marine, belge ou marron  
**Fr. 18.50**

**Robe haute mode**, nouveau tricot laine & soie artif., excellente forme, beige, bleu ou gris  
**Fr. 45.-**

**Robe tricot laine**, rayures travers, article souple, garni gros boutons mode, se fait en marine foncé & marine clair, ou marron  
**Fr. 37.-**

# Grands Magasins FRIBOURG KNOPF

**A LOUER** pour le 25 juillet, 2 appartements de 4 chambres, cuisine, confort moderne, vue imprenable, bien ensoleillés. 10384  
S'adresser à F. Buchs, place du Tilleul, 146. Tél. 1022.

**A louer** pour le 25 juillet 1935, centre de la ville, bel appartement de 5 pièces, chauff. central, mansarde et dépendances. Situation très ensoleillée. Vue imprenable. Jardin. Ecrire sous chiffres P 10379 F, à Publicitas, Fribourg.

**MAUX DE TÊTE Douleurs** **CÉPHALINE** Pétitat, pharm. Yverdon. Migraines Insomnies. Antinévralgique préféré, sans effet nuisible. Plus de 35 ans de succès. Fr. 1.75 la boîte. Toutes pharmacies.

**FROMAGES**

Emmenthal gras, 1/2 kg.	1.—
Gruyère gras, 1/2 kg.	1.10
Roblochons du Jura bernois la pièce	0.95
Tommes de chèvre la pièce	0.40

**A LA LAITERIE ZBINDEN**  
Av. des Alpes, 4  
ON PORTE A DOMICILE Tél. 13.50

**Les bureaux de la COBAC**



1<sup>re</sup> Caisse suisse de libération de dettes foncières, se trouveront dès le 28 janvier 1935 à **FRIBOURG** Avenue de la Gare, 10 (Bâtiment de la Bâloise-Vie)  
**Venez vous renseigner !** sans frais sans engagement  
Agence générale **COBAC** Meyriez/Morat. — Tél. 2.55